

LES ORIENTATIONS DE LA RENTRÉE DIOCÉSAIN

Les cinquante ans de l'ouverture du deuxième Concile du Vatican, la lecture continue des Actes des Apôtres dans le diocèse, la mise en œuvre du Projet Global de Catéchèse du diocèse de Metz et Diaconia 2013 constituent les quatre priorités pour l'année pastorale 2011-2012.

Les cinquante ans de l'ouverture du deuxième Concile du Vatican

« Pour célébrer cet anniversaire, il n'est pas nécessaire de multiplier les manifestations. Quelques publications seront éditées, on pourra le moment venu en conseiller la lecture aux chrétiens. Le Carême à domicile 2012 portera sur le Concile Vatican II. L'enseignement ordinaire des homélies et des divers éditoriaux pourra très opportunément rappeler tel ou tel point fort de l'enseignement conciliaire. A Metz, les conférences de carême traiteront du Concile. [...] »

La célébration diocésaine aura lieu dimanche 14 octobre 2012, au plus proche du 11 octobre, jour anniversaire de l'ouverture du Concile. Enfin, du 22 au 25 octobre 2012, la Direction diocésaine des Pèlerinages proposera un pèlerinage à Rome ».

La lecture continue des Actes des Apôtres dans le diocèse

« Après la lecture continue des Evangiles selon saint Marc et selon saint Luc, est proposée la lecture continue des Actes des Apôtres. [...] La lecture des Actes des Apôtres est particulièrement opportune pour se réapproprier l'héritage de Vatican II. Les Actes en effet nous décrivent la naissance de l'Eglise dans l'élan de la Pentecôte. En convoquant Vatican II, le bienheureux Jean XXIII adressait à Dieu cette prière : «Renouvelez en notre époque, comme pour une nouvelle Pentecôte, vos merveilles et accordez à la sainte Eglise que, dans une prière unanime, instante et persévérante, avec Marie, la Mère de Jésus, sous la conduite de saint Pierre, s'étende le royaume du divin Sauveur, royaume de vérité et de justice, d'amour et de paix» (6.03.60). Les Actes nous décrivent la naissance des premières communautés chrétiennes au rythme de l'évangélisation, l'ouverture parfois difficile de l'héritage juif au monde païen, le rôle hors du commun tenu par l'apôtre Paul, la venue de Pierre et Paul à Rome, les premiers martyrs. Autant d'événements susceptibles de nous renouveler et de nous affermir dans la foi des apôtres, réexprimée à Vatican II ».

La mise en œuvre du Projet Global de Catéchèse du diocèse de Metz

« Grâce à l'application du vicaire épiscopal chargé de la catéchèse, Jean-Christophe Meyer, et de ses collaborateurs, ce texte est maintenant prêt et je le promulguerai dimanche 23 octobre à 16 heures à la cathédrale de Metz. Ce texte, accompagné de propositions concrètes pour l'organisation de l'action catéchétique dans le diocèse de Metz, a été travaillé en lien avec différents services diocésains, et a été soumis à la délibération du Conseil pastoral diocésain, du Conseil presbytéral et de la Conférence des archiprêtres qui ont suggéré des amendements.

Un beau chantier s'ouvre maintenant devant nous. Au sein de communautés chrétiennes vivantes et dignes de ce nom, il s'agit de proposer la foi à tout âge par l'annonce de la Parole et la célébration des Sacrements, et le service des frères. [...] »

C'est l'enjeu de ce projet pastoral que d'encourager l'Eglise à situer la catéchèse à tous les âges de la vie dans l'élan missionnaire issu de la Pentecôte. C'est en relevant trois défis fondamentaux qu'ensemble nous pourrons orienter de manière neuve l'action catéchétique de l'Eglise diocésaine : en nous mettant à l'écoute de la Parole de Dieu, en concentrant nos énergies dans un engagement commun d'évangélisation et en favorisant l'éclosion de communautés chrétiennes vivantes et accueillantes ».

Diaconia 2013

« La Conférence des Evêques de France a approuvé la démarche intitulée Diaconia 2013, Servir la Fraternité, afin que le service des frères redevienne l'affaire de tous, et non plus seulement de quelques spécialistes. Le service des frères en effet est un lieu-source pour la foi de chaque baptisé et non pas seulement une conséquence éthique de la foi. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement d'Ecclesia 2007 qui fut un appel à élargir la responsabilité du service de la Parole à toute l'Eglise.

En d'autres termes, il s'agit :

> de mettre en valeur ce qui se vit sur le terrain en matière de charité, dans les paroisses, les diocèses, les services et mouvements d'Eglise, et les congrégations religieuses. Beaucoup d'initiatives se vivent déjà mais gagneraient à être davantage connues ou partagées entre tous. Une mise en valeur et une collecte de toutes ces initiatives favoriseront leur déploiement.

> de renforcer les liens entre le « service de la charité » et le « service de la Parole » d'une part (2012) et le « service de la liturgie » d'autre part (2013). L'engagement social des chrétiens gagnerait à se ressourcer davantage dans la Parole et la liturgie. La rencontre et le partage fraternel avec les plus fragiles devraient irriguer davantage la vie des communautés chrétiennes, y compris leurs célébrations. [...] »

Monseigneur Pierre Raffin et le conseil épiscopal